

Découverte du luxe

RS420.190.25.5603.10

VHO

Mise à jour : 25.02.2025

Descriptif de module

Domaine	: Economie et Services
Filière	: Economie d'entreprise, à plein temps et en emploi et/ou Droit économique, à plein temps et à temps partiel
Orientation	: SpécArc (Spécialité Arc)

1. Intitulé de module	Option secondaire	2025-2026
Code : 5603.10	Type de formation : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres :	
Niveau : <input type="checkbox"/> Module de base <input type="checkbox"/> Module d'approfondissement <input type="checkbox"/> Module avancé <input checked="" type="checkbox"/> Module spécialisé <input type="checkbox"/> Autres	Caractéristique pour filière Economie d'entreprise : <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Economie d'entreprise	
Type : <input checked="" type="checkbox"/> Module principal <input type="checkbox"/> Module lié au module principal <input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire <input type="checkbox"/> Autres :	Caractéristique pour filière Droit économique : <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Droit économique	
	Organisation temporelle : <input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> Semestre d'automne <input type="checkbox"/> Semestre de printemps <input type="checkbox"/> Autres :	

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

Economie d'entreprise :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps et avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi et avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi

Droit économique :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps et avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- TPart : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études à temps partiel et avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études à temps partiel

- Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux des unités de cours

Compétences visées :

Au terme de ce module, l'étudiant-e sera en mesure de :

1. Développer une solide culture du luxe
2. Comprendre ses mutations
3. Évaluer son impact économique
4. Identifier ses acteurs majeurs
5. Maîtriser les spécificités de sa gestion
6. Apprécier ses principaux secteurs.

Objectifs généraux :

Dans un marché à la fois attrayant et saturé, l'industrie du luxe est confrontée à une forte concurrence. Face à un environnement de plus en plus complexe et à l'évolution rapide du comportement des clients, les maisons de luxe recherchent des spécialistes capables de gérer et de développer leur activité.

Le cours prépare les étudiant-e-s à collaborer avec des marques prestigieuses ou reconnues pour leur excellence. Quel que soit le métier envisagé, ce cours constitue un véritable atout pour saisir les meilleures opportunités dans un monde exigeant.

5. Contenu et formes des unités de cours

Sujets traités :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1) Fondamentaux du luxe : | Définition
Caractéristiques
Segmentation |
| 2) Histoire et évolution : | De la préhistoire à nos jours
Le luxe au XXI ^e siècle |
| 3) Économie : | Marché & macro-économie
Forces en présence
Pratiques de gestion |
| 4) Secteurs du luxe : | Horlogerie / Joaillerie
Mode / Maroquinerie
Parfums / Champagne
Automobiles / Yachts |

Le module allie des concepts théoriques et des exemples concrets de l'industrie du luxe.

Des études de cas, des discussions en classe ainsi que des activités, individuelles ou en groupe, renforcent l'acquisition des enseignements.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera clôturée par un **examen écrit individuel de 90 minutes** qui aura lieu obligatoirement durant la session d'exams.

Disposition applicable aux travaux collectifs :

Tout comportement avéré prétristant la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant-e qui ne s'accorde pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant-e exclu-e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

Règle(s) de validation :

Cf. modalités d'évaluation et de validation, résultat arrondi au 1/10 de point.

Critères de réussite :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| N \geq 4.0 : | Module acquis |
| 3.5 \leq N $<$ 4.0 (Fx) : | Remédiation du module |
| N $<$ 3.5 : | Répétition du module |

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible pour les examens
- Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
 - les conditions de remédiation sont notifiées par mail au groupe ou à la personne concernée.
- Pas de remédiation pour
 - les travaux de semestre individuels ou de groupe
 - les contrôles continus
- Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
 - la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
 - la note de chaque contrôle continu éventuel sera repriseavec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée.
 - les points de bonus éventuels ne seront pas repris.

8. Remarques

Dans l'éventualité d'une visite d'entreprise ou autre activité extra muros (sous réserve à ce jour), les frais de déplacement sont à la charge des étudiants.

9. Bibliographie

Une bibliographie est remise au début du module.

Différents articles et sujets de lecture seront fournis pendant le cours.

10. Enseignants

Marie-Noëlle Letellier

Nom du responsable de module : Marie-Noëlle Letellier

Descriptif validé le xx août 2025 par le Conseil de Direction HEG Arc